

**COMMISSION FEDERALE SPORTIVE**  
**PROCES-VERBAL N°19 DU 15 AVRIL 2025**  
**(Réunion télématique)**

**SAISON 2024/2025**

**Présents :**

M. Michel COZZI (Président de la CFS),  
MM. Cédric AMBS, Théo DEBARD, Gérald HENRY, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO,  
Arnauld PRIGENT, Sylvain QUINQUIS, Emmanuel TURPINAT, membres de la commission.

**Assistent :**

Nathalie LESTOQUOY (responsable du secteur sportif)  
Boris DEJEAN (attaché à la CFS)  
Johan SOUMY (attaché à la CFO)

---

## RAPPEL REGLEMENTATION JIFF

La Commission Fédérale Sportive tient à rappeler à l'ensemble des clubs les modifications réglementaires pour les Joueurs Issus de la Formation Française appliqués depuis cette saison et pour la saison à venir, à savoir:

### **Nombre de JIFF minimum obligatoire - Articles 4 des RPE - Obligations JIFF sur le terrain et sur la feuille de match :**

	ELITE ACCESS FEMININE		ELITE MASCULINE & FEMININE		N2/N3	
	TERRAIN*	FEUILLE DE MATCH**	TERRAIN*	FEUILLE DE MATCH**	TERRAIN*	FEUILLE DE MATCH**
2024 - 2025	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
2025 - 2026	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
2026 - 2027	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
2027 - 2028	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
2028 - 2029	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

#### **\* NOMBRE DE JIFF OBLIGATOIRES EN PERMANENCE SUR LE TERRAIN ;**

N.B. : l'obligation « JIFF sur le terrain » est remplie si et seulement le nombre de JIFF en permanence sur le terrain et participant au jeu est à minima égal à celui mentionné dans le tableau pour la saison sportive et la division correspondantes

#### **\*\* NOMBRE DE JIFF OBLIGATOIRES SUR LA FEUILLE DE MATCH ;**

N.B. : l'obligation « JIFF sur la feuille de match » est remplie si et seulement le nombre de JIFF sur la feuille de match est à minima égal à celui mentionné dans le tableau pour la saison sportive et la division correspondantes

#### **Libéro :**

Le club peut avoir dans sa composition d'équipe 2 libéros, mais dans ce cas, un seul peut compter comme JIFF sur le terrain tout au long de la rencontre.

## ATTRIBUTION DES PLACES D'ACCESSION AU NIVEAU NATIONAL PAR LIGUE

La Commission Fédérale Sportive valide le nombre de places d'accession au niveau national 3 féminin et masculin attribués pour les Ligues Régionales :

Ligue	Nombre de places attribués à la ligue par genre
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	2
Ligue CORSE	0
Ligue GRAND EST	2
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2

Ligue ILE-DE-FRANCE	2
Ligue NORMANDIE	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue OCCITANIE	2
Ligue PAYS DE LA LOIRE	2
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2

Les Commissions Régionales Sportives auront jusqu'au lundi 19 mai 2025 pour confirmer l'utilisation des places attribuées par la Commission Fédérale Sportive et transmettre les noms des équipes accédantes.

### EVOLUTION DES DIVISIONS ELITE FEMININE

La Commission Fédérale Sportive a validé une évolution du format de la division Élite féminine applicable à compter de la saison 2025/2026.

Cette nouvelle organisation prévoit la mise en place de deux poules, réparties selon le niveau sportif des équipes :

- Une poule haute
- Une poule basse

Chaque poule sera composée de 10 à 12 équipes, en fonction du classement général de la division Élite féminine à l'issue de la saison 2024/2025.

Ce nouveau format a pour objet d'instaurer une répartition plus équilibrée sur le plan sportif, tout en rétablissant une structuration du championnat autour d'une saison régulière. Il vise à réduire autant que possible les phases de play-offs/play-downs, afin de favoriser une meilleure anticipation logistique des déplacements pour les clubs.

---

Le Président de la CFS  
**M. Michel COZZI**



Le Secrétaire de Séance  
**M. Thierry MINSSEN**

